

N/REF : 12/03/2025 17H21 C:000053 I:02654
V/REF : AC/C19694
V/Email reçu le Mercredi 12/03/2025 à 17H21

SELON DEVIS N° 5030073

V/REF.IMM. MDU

IMMEUBLE : MAIL DUPLESSIS -MDU
61, MAIL FRANCOIS MITTERRAND
.
35000 RENNES

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

Rennes, le

21 Mai 2025

Référence Marché: 024071-ELT-003-Lot9 Villejean

LOCALISATION : ALLEE 61 MITTERRAND - MME M'TSOUNGA 07 62 30 19 30

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5030073 du 12/03/2025 d un montant de
110 € TTC

Donneur d'ordre : Mme M LEFEUVRE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 19/03
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
INTERVENTION IMPOSSIBLE : MAUVAIS MATERIEL FOURNI
INTERVENTION A REPLANIFIER

INTERVENTION DU 05/05
MISE EN PLACE VEHICULE ET MATERIEL
OUVERTURE TABLEAU ELECTRIQUE
MISE HORS TENSION
DEPOSE ANCIEN ANCIEN INTERRUPTEUR DIFFERENTIEL 40 A
FOURNITURE ET POSE NOUVEAU INTERRUPTEUR DIFFERENTIEL 63A
MISE SOUS TENSION
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
FERMETURE TABELAU ELECTRIQUE
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : NR AB Email envoyé le 19/05/25 à 09H49 Mme M LEFEUVRE
MB AB Email envoyé le 12/05/25 à 11H30 Mme M LEFEUVRE
MG LCOMPTER Email envoyé le 07/05/25 à 10H52 Mme M LEFEUVRE

JR TT Email envoyé le 12/03/25 a 16H25 Mme M LEFEUVRE

NOUVEAU DEVIS REMPLACEMENT LIGNE BPU ELT071 RPLT INTERRUPT DIFF 63 A

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	100,00	100,00
	TOTAL H.T.		100,00
	T.V.A. a 10,00%		10,00
	TOTAL T.T.C.En EURO		110,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.